DISCOURS PATRIOTIQUE SUR LA DECADENCE DE LA POLOGNE.



EN EUROPE 1787.
chés les libraires, qui vendent des nouvautés.

4



DISCOURS PATRIOTIQUE SUR LA DECADENCE DE LA POLOGNE.

Lorsqu'on vit hors de ſon Pays natal, & on voit l'activité des Nations floriſſantes, conſiderant leur ſyſtême, leur perfection, leur po-

litique, leur vigilence, leurs affaires, leur état, & en même tems leur defaut; on eſt plus à même d'analiſer les imperfections, & l'etat precaire de ſon propre Pays, ſous lequel il languit & eſt comme écraſé.

Quand on eſt bon citoyen, on eſt ſenſible à cet égard, on eſt plus intereſſé ſur le ſort de ſa Patrie, que ſur ſes propres affaires; on ſoupire & l'on deſire qu'elle faſſe des efforts, qui puiſſent contribuer à la faire reflechir & à lui inſpirer la neceſſité de s'eveiller d'une letargie qui l'abaiſſe, & qui la precipite dans l'anéantiſſement.

Si je poſſedois de hauts emplois dans le Pays, ſi je jouſſois du pri-privilége excluſif d'être d'une claſſe ſuperieure parmi mes concitoyens; je craindrois peut être en diſant la verité, de m'expoſer â leur pourſuites; mais n'etant qu'un ſimple mem-

membre de la Nation — vivant retiré, & plus oprimé ſouvant, que conſideré, je n'ai rien à riſquer du coté des partiſans du Gouvernement anarchique, & n'ayant ni trop à eſperer, ni preſque rien à craindre, je dirai franchement ce, que je penſe ſut l'état de ma patrie. C'eſt un d e v o i r, auquel chaque membre de la Nation paroit être obligé.

Ceux qui ont lû l'hiſtoire depuis Charlemagne jusq'au quatorzieme ſiecle, de l'Europe occidentale; ſavoir, de France, de l'Empire, de l'Eſpagne, de l'Italie & de l'Angleterre; trouvent, que le portrait alors de ce Pays qui floriſſent de nôs jours, raſſemble tôtalement à l'état actuel de la Pologne.

Les Elections libres pendant plusieurs ſiecles uſités en Allemagne, en France & en Angleterre, fourniſſoient durant chaque Interregne

des guerres civiles, qui ne finiſoient, qu'avec les dernieres ruines du peuple & avec l'entermination des familles entieres & de leur fortunes.

Les aſſemblées des Feodaux & de la Nobleſſe de chaque Nation formée en corp d'état, nourriſſoient toujours des diſſentions, rendoient les Souverains foibles, precipitoient les états en deſordres, ouvraient aux Papes Romains le chemin d'empieter ſur le droit civil & ſur la ſouverainité temporelle, & de donner des motifs partout au Clergé à des Intrigues & à l'ambition pour la Monarchie eccleſiaſtique, de manière que pendant 7 à 8 ſiecles, les Annales ne nous fourniſſent conſecutivement, que des Guerres continuelles entre les Rois & les Feodaux, entre une & l'autre Nation, entre le Clergé & les Seculiers, enfin entre les fils & les pères, dont l'inſtrument furent

pres-

presque chaque fois l'eſprit d'independance & de l'Anarchie fomentée par la plupart des Eccleſiaſtiques, des Papes & des Moines : où on voit avec un oeil indiferent, que les detroniſations, les interdictions, le ſang repandû, l'ignorance, les oppreſſions & la ruine des Peuples, étoient le fruit du Gouvernement feodal de la Nobleſſe, de la foibleſſe des Trones & des Abus, dans lesquels les Nations vieilliſoient & le genre humain gemit.

L'eſclavage du Peuple & le droit excluſif de chaque proprietaire ſur ſes propres ſujets, etouffait l'induſtrie & le courage pour le travail & pour s'en enrichir. Et ce fut la cauſe, que nous ne vîmes jusqu'au quinzieme ſiecle, ni des villes embelliés, ni de commerce, ni l'agriculture, ni de manufactures, ni des ſciences, ni des arts ; le fanatiſme ſeul, la ſuperſtition, l'ingnorance, la tyrannie & la barbarie paſſoient d'un

ſiecle à l'autre, avitiſſoient le genre humain & perſonne n'en ſçut profiter que le Clergé ſeul, qui s'enrichiſſoit en erigeant des riches monaſteres, des Abbayes & des Evechés opulants & independants.

Ce n'eſt pas mon bût ici d'écrire l'hiſtoire de mon pays, ni celle des autres Nations, je ne veux, qu'interroger ceux, qui l'ont lû & qui la ſavent. Je leur demande quel ſorte de Gouvernement fût alors en Pologne, quand la Familles des Piaſtes y regnoit, quand le Tron de Pologne occupoit la Moravie, la Sileſie, la Pruſſe, les Pomerelles, la grande & petite Pologne, la Maſovie? Quand il fut conquerant de la Ruſſie rouge, & quand il eût de l'influence en Hongrie, en Tranſilvanie & dans la Bohême? Quand le Margraf de Brandenbourg lui rendoit l'homage! Ce n'étoit ſurement point ſous le Gouvernement feodal, mais ſous

les

les Princes ſouverains, qui regiſſoient cette vaſte & immenſe Etendue des pays par le droit hereditaire, par le droit legislatif & monarchique. Tous les Monarques de la maiſon des Piaſtes, depuis Miecislas, juſqu'à Caſimir le grand, eûrent le droit non ſeulement regner ſans aucune reſtriction, mais encore de partager entre leurs Succeſſeurs les Pays, qui leur appartenoient, comme fût entreautres Boleslas III. qui par le partage, qu'il fit de la Monarchie Polonoiſe entre ſes trois fils, ouvrit le chemin à des guerres, qui durerent entre eux l'eſpace de 50 années.

Il étoit d'uſage, il eſt vrai, de faire des aſſemblées en Pologne que les Monarques ſouvent convoquoient dans les extremes occurances des affaires civiles, mais ces convocations n'avoient jamais la forme, comme celle qui comparût dans la ſuite, & qu'en ont nos die-

tes aujourd' hui. Les Palatins n'-etoient que Gouverneurs des Provinces & en même tems Generaux des Milices de leurs Provinces respectives. Les Castelans n'etoient que Commendants des Chateaux situés dans les Provinces. Les Ministres, les Barons, les Dignitaires & les Eveques y entroient egalement, mais ils etoient tous soumis au pouvoir du Souverain; Leurs opinions n'etoient que representatives, & les Princes avoient droit de les accepter, ou de les rejettér d'apres leurs Idées. Les Roturiers même, avoient part souvant aux deliberations de cette façon convoquées, comme nous le voyons dans l'assemblée de Wislica l'an 1356.

Je demande, dis je, sous quel Gouvernement ces Chateaux furent construits & erigés sur des Rochers éscarpés, dont nous voyons encore parçi par la, des Groupes & des

vesti-

veſtiges? ces villes baties des briques, flanquées de hautes Murailles, dont il nous reſte encore un triſte Spectacle des ruines? C'eſt ſurement ſous des Princes hereditaires du Trou de la Pologne; c'eſt Caſimir le grand, Legislateur, bon Roi & amateur des beaux arts, qui immortaliſa ſon nom par tous ce qui nous reſte encore des Monumens antiques. On lui attribue le titre de Peredu Peuple, parce qu'il le protegoit de la Tyrannie des Proprietaires. Il merite le nom glorieux, qu' on attribue á Pierre le grand, car il etoit comme lui le Pere & Reformateur des ſes ſujets.

Et quoique ſous Louis, Roi d'Hongrie, Fils de la ſoeur de Caſimir le grand, qui aprés ſa mort fût élû Roi de Pologne au defaut de ſucceſſeurs de la ligne mâle des Piaſtes, l'autorite Royale eût reçu le premier échée, par quelques

Privileges, que ce Monarque se crut obligé d' accorder á la Noblesse; mais cependant cette autorité Royale se maintenoit & durant son Regne, malgré les Entreprises illegitimes & criminelles des seigneurs de vouloir usurper une partie du Gouvernement. La Pologne & sous la Famille des Jagellons aprés la Mort de Louis, introduite au tron, ne cessa pas encore de briller par les conquetes de Valachie, de Moldavie, de Kiowie, de Smolensk, de Cerniechovie, de l' ordre teutonique & de Courlandie, malgré que cette Famille regnante successivement, fût deja forcée par des circonstances du tems & des jntrigues de la Nation, de lui communiquer en partie majeure du pouvoir legislatif. Les seigneurs étoient deja plus forts, qui ne l' etoient sous les Rois Piastes, mais non obstant cette atteinte faite á l' autorité souveraine, on peut avouer d' aprés les anna-

annales, que lors la Françe, l'Allemagne & l'Angleterre gemissoient sous le Gouvernement feodal, la Pologne même sous de Jagelons fût gouvernée plutôt monarchiquement qu' en forme de Republique, & elle faisoit des conquettes, épargnoit les guerres civiles, en n'ayant autant que les autres, des factions des feodeaux, ni le clergé si criminel comme il étoit d'ailleurs.

Malheuresement aprés l'extinction de ces deux Familles Regnantes, du tems á peu prés lorsque les autres etats de l'Europe, commencêrent a secouer le joug, & á reprimer les usurpations de leurs petits Tyrans & á parvenir á se rendre plus respectables par un Forme de Gouvernement Analogue á la raison: La Pologne entra effectivement dans les desordres, d' ou les autres sortirent.

Ce fût ſous les Rois électifs, dont le premier eſt Henri de Valois fils de Catarine de Medicis, Roi electif en Pologne, ſous lequel naquit ce monſtre du Gouvernement, qui ſucceda á nos jours & oú les ſeigneurs & la Nobleſſe acquirent en forme préſcrite, le pouvoir Legislatif, qui commença á combatre contre celui du ſouverain: c'eſt l'epoque, d'oú il faut compler les Malheurs du Pays, ſa decadence, & les Outrages, dont l'autorité Royale fût inceſſament chargée. Chaque Roi librement élû, augmentoit les Privileges de la Nobleſſe, pour concilier ſon Attachement: ſon pouvoir croiſſoit de tems en tems, & celui du ſouverain dimimeoit. A chaque Election plus le Regnant etoit Genereux envers les Familles, plus il en etoit perſecuté & faiſoit des Ingrats: l'autorité Royale lutant ſans ceſſe contre celle de la Nobleſſe & des Familles puiſſantes. Les affaires publiques s'oublioient, & il n'etoit

que-

queſtion que de celles, que l' Ambition de particuliers recherchoit.

Les Rois donc electifs ſelon les circonſtances, par lesquelles ils furent toujours contraints, s'etant privé en tout du pouvoir ſouverain, & l'ayant transferé aux citoyens, ſe ſont deſarmé de la force d' agir d' aprés les meſures du tems & de la politiqne: une multitude des petits ſouverains l' ayant partagée & avec e le mille objets, qui les mettoit en factions & lesquels les diſuniſſoient: á l' occurence du bien Publique, ne pouvant ni s'entendre, ni avoir le même Zéle, ils ouvrent de tout côté le Chemin á la confuſion & aux deſordres. Les Puiſſances Limitrophes s'étant dejà mis ſur une Syſteme analoque aux circonſtances, voyant le Corps Politique en anarchie & en convulſion, qu'on ne laiſſoit outre celá enflamer par des factions entre les familles, ils profitoient dans leurs entrepriſes cha-

que fois concertées ; & ce fantome de la Monarchie Polonoiſe, des Vaſtes contrées, composée des Provinces diverſement conquiſes, commenca á s'écrouler ſenſiblement par des Revolutions ſubsequantes, laiſſant á la fois au Pays á chaque interregne des plaies cruéles.

Ce ne ſeroit que trop injuſte d'attribuer en quelque façon la perte de tant des Provinces, á la partialité des Rois electifs, á leur Negligence, ä leur incapacité, oú au defaut de leur Politique. Il eſt inconteſtablement vrai, que la Pologne depuis le Régne de Henri de Valois eut le bonheur d'avoir parmis ſes Rois Electifs jusqu' á nos jours de Grands hommes.

Stefan Battori d'un vaſte Genie, & d'une Politique conſummée s'il auroit vecu & regnê deux ſiecles en avant, il auroit peut etre donné des Loix aux trois quarts de l' Europe,

tout

tout ce cependant qu'il a pû faire, avec de si grands talens á l'avantage de cette fiere Republique, se reduit á avoir conquis la Livonie, assuré quarante mille Cosaques d'ucraine pour la defense des Frontieres du coté des Tartares & de la Turquie, & á avois persuadé á la Nation, que dans tel etât du Gouvernement elle ne pourroit que devenir un Jour la proie des voisins.

Les dissentions entre les Familles & leur la plus vicieuse mefiance, & ombrage envers le Rois Sigismond III. & son fils Ladislas IV. elù aprés sa mort, lesquels l'un aprés l'autre faisoit des efforts d'unir la Suede avec la Pologne sous le même Tron, ne demontrent que trop, que les Polonois se precipitoient dans la decadence, laissa non seulement la plus belle occasion, de s'assurer l'empire sur la mer Baltique, la Livonie & la Courlandie; mais encore en allant á travers les Operations de ces bra-

ves Monarques, ils furent cauſe, que ces Princes perdirent á jamais leur propreTron hereditaire enSuede, & á la Pologne la Moldavie & Livonie, en lui laiſſant des guerres les plus funeſtes avec la Suede, la Moscovie & les Tartares.

L'indomptable carâctere de la nobleſſe, l'ambition de grandes familles, nourries par l'eſprit d'independance, ont été pouſſé deja ſi loin, que ceux derniers regardoient le tron, comme un objet qui dependoit de leur caprice & de leur merci, & les premiers aequeroient l'eſprit de remper devant les grands, d'etre impertinant avec ſes egaux, & de eroire que tout ce, qui n'etoit pas noble, ne meritoit, que d'etre maltraité cruellement. D'un tel ſingulier Caractére des grands, & de celui des petites familles ſe forme un nombre des petits ſouverains, lequels on peut juſtement appeller despotes, entre lesquels la Nobleſ-

ſe

ſe partagée par ſes Intêrets, commenca un actuelle Anarchie, que dura dans la ſuite, & dont nous voyons jusqu' aujourd-hui encore des veſtiges & des effets.

Les Coſaques maltraités par la Nobleſſe ſe revoltêrent enfin, & ils attirerent á la Pologne une nouvelle Guerre avec les Turcs qui les avoient pris ſous leur protection. Jean Caſimir plüs las de la fierté inſupportable des ſeigneurs, & du Caractêre brusqueux de la Nobleſſe, que des guerres contre les TurcsTartares, Coſaques & les Suedois, abdiqua le tron enfin, & il laiſſa á Michel Wisniowiecki de ſuccomber entierement ſous les Turcs. La Pologne malgré, les pertes qu' elle eſuya du coté des Ruſſes, de la Suede & d' ailleurs, fût reduit á payer le tribut á la Porte, dont ſans delai avec les derniers efforts de Jean Sobieski fût delivrée, mais la Podolie avec ſon Kamieniek, & une partie d' Ucraine reſtoient

ſtoient entre les Mains turques jusqu' au traité de Carlovitz.

Iean Sobieski, ce grand homme, ce Guerrier fortuné s'il eût eû á faire avec une Nation raiſonable, par ſes exploits hardis, par ſes talens heroiques, & une politique analogue á ce temś lá & aux circonſtances, auroit peutêtre laiſſé une Gloire pareille á celle de plus grands Guerriers, que le Monde á eû jamais: Mais avec tout cela il fût plus perſecuté & contrecarré par la Nation qu' aucun autre. Et ſi ſa mort ne l'eût pas enlevé, les eſprits Criminels de ſes Antagoniſtes s' appoient ſon tron ayant forgé le cruel deſſein de l' en precipiter. Cette trame indigne fait ſeignér le coeur ſenſible en liſant ſon hiſtoire, qui decouvre le plus noir Caractere, d' une ingratitude de certaines Familles, — qui lui ont étoit durant ſon Regne contradictoires; envers un Liberateur

teur de la Patrie, & un le plus mable des Rois.

A l' etat plein des factions, de partage, des opinions contradictoires l' un á l' autre des esprits indomptables du Gouvernement Anarchique succederent les derniers Rois Augustes, Princes de Saxe, & la Pologne au sein de la paix profonde, que les traités de Carlowitz lui ont procuré, s' etoit assoupit. Et tandis qu' elle dormoit, & ses Rois Augustes ruinoient leur propre Principauté, les Puissances Limitrophes se renforcoient. Le Prince de Brandebourg jadis vassal de la Pologne devint une Puissance respectable, la Russie reformée par son Legislateur Pierre le grand, prît la figure d' un empire brillant, la Maison d' Autriche se disposa á une Carriére, dont elle jouit aujour d' hui, & toute l' Europe entra en Systeme de

l' Equi-

l'Equilibre, de la finesse de la Politique.

Tandis que ces Revolutions s' operoient dans le voisinage & dans l' Europe entiere, l' Esprit Anarchique de la Nation polonoise ne s' occupoit, que des persecutions internes entre les familles, des oppresions des sujets, des Voyages, du luxe dereglé: des pertes totales des fortunes d'oú il vint que la Pologne a pris une forme beaucoup plus singuliere dans ses moeurs & dans son Caractere. Les cerfs, ces pauvres gens, ces créatutes le plus deplorables, submergés dans l'ésclavage, á peine conservoient ils l' immage de l' homme. Les villes Royales devenant la proie des Starostes, leurs Privileges foulés aux Pieds par ces usurpateurs, tomberent en ruine, & leurs habitans avillis ne chercherent que de s'abrever d'un liqueur dangereux, que les rendit en même tems stupides, inactives & decoura-

courageux. Les Juifs devinrent Sensales des Oppresseurs & l'Instrument pour suçer le sang des cerfs & des Bourgeois. La petite Noblesse asservie par des Familles puissantes, se fit l' objet de leur Caprice, des jeux de leur Ambition, & etant sans education & sanś bien, languissoit & languit dans la pauvreté & une fierte stupide. Les Seigneurs & les Familles riches par leur voyage dans les pays étrangers, au lieu de s'entruire & de prendre des notions sur les circonstances necessaires, á le urPatrie, apportoient á leur retour, un caractere bizare, une Education deplacée, un mepris pour tout ce, qui n' a pas connû le voyage, & qui n' eût pas vanité de sortir hors des frontieres de son Pays natal; une insolence, une depravation des Moeurs, & une molesse, qui etouffa totalement l' esprit National & du Patriotisme. La Pologne donc á la fois tomba non seulement dans l'

Anar-

Anarchie, mais ce qui eſt plus, dans un état avilli, mepriſé & la deviſion des Etrangers, ſans l'jnduſtrie, ſans les arts, ſans les ſciences, ſans le Patriotisme & ſans Caractere formé; un foyer de l'ambi. tion des grands de la baſſeſſe de pauvre, de la Tyrannie des cerfs & du Fanatiſme & de la Superſtition des Eccleſiaſtiques,

C'eſt en vain, qu' on chercha dans nos Jours jetter la Pierre de ſa reforme, & de mettre la bride aux deſordres & á la diſſolution. C'eſt en vain, que le Roi actuel, Prince vertueux, doux & plein des talens, capable de reformer une Nation la plus incuſceptible de la raiſon, & de lui donner une exiſtence ferme & floriſſante, employoit á ſon avenement au trone des moyens pour combatre les abus, & pour ériger un Edifice á la Philoſophie, aprés que mille outrages enſanglanterent ſon Coeur Paternel

par

par des Pasquinades Crimineles, & par des oppoſitions audacieuſes & diſſolues dans les Dietes, on ſe croiſa enfin contre lui prenant pour pretexte defendre la religion contre les Reformés & les Grécs qu'on appelle disunis. Un Pretre nommé Marc, de l'ordre des Carmes dechauſſés, Hipocrite ſcelerat, dont les actions ſont aſſez connues, & tant d'autres, unis á ſes deſſeins revoltants á l'exemple jadis de Pierre d'Hermire & de Bernard, également ſcelerats, qui furent les premiers pour precher des Croiſades dans l'onzieme & douzieme ſiecles pour conquerir la Paleſtine & l'orient & qui occaiſſionnerent tant de ſang repandu par une pure Epidemie ſacrée, á la quelle les Princes regnants alors en Pologne n'ont jamais accedé, oſa, dis je, le Crucifix á la Main d'encourager des petits Eſprits atroupés dans la ville de Bar! on voyoit de tout côté accourir des Fanatiques, excité dans

les confeſſioneaux, & trompés par la fineſſe de ceux qui furent á la tête de cette Revolte Civile, dont le but veritable n'etoit, que de plonger le fer au Coeur du Roi & de ceux qui aimoient la Patrie, comme il eſt conſtatté de l'attentat horrible de cette éſpece ſur ſa Perſonne ſacrée, dont le ſouvenir ſeul fait fremir le Citoyen vertueux! Le ſang verſé des tant d'innocentes victimes ſera á jamais redevable aux Eſprits turbulans des Familles & á la ſuperſtition!

Le Chatiment infligé enfin par le partage du pays, n'a fait pas aſſes de revolution, dans l'eſprit imbu de l'independance & de l'ambition. Le reſte de la Pologne partagée conſerve encore jusqu'au dernier tems presque les memes abus, le même Genie pour les factions, la même oppoſition, & inſubordination aux Loix & une haine contre le meilleur des Rois, laquelle dans chaque Diete

ſe

ſe fait demasquer ſous pretext du patriotisme & du Zéle pour la Liberté, & pour le bien publique, qu'on ni entend veritablement, ni comprend, ni même on ne ſait ſur quoi la liberte & le bien publique doit conſiſter. — Dans tel etat, ce pays malheureux ſans defenſe, ſans liaiſon & ſans aucun rapport au Syſtême de la Politique, par tout generalement adopté; n'attend que ſon dernier deſtein d'être aneanti & ecrasé par un premier evenement entre les Puiſſances Limitrophes.

Voilá en peut de môts le tableaú fidel del'etat malheureux & de la decadence de la Pologne, desagréable ſans doute aux yeux de ceux, qui ſont la cauſe de ce bouleverſement, mais bien agréable á ces Citoyens vertueux, qui ſont les Amis & les fidelles ſujets du Prince, & qui aiment l'ordre, & tout

ce qui puiſſe contribuer á relever leur Patrie!

Polonois! avez vous oublié, que nous ſommes dans le dixhuitieme ſiecle; oú les Arts, les Sciences, l'Induſtrie, la Civiliſation, la Politique, la Police, & les maximes les plus recherchées dans le Gouvernement, ſont les premiers reſſorts des Nations, qui vous entourent? Ne rougiſſoient vous point de vegeter imbeciles, mepriſés, ſans reputation & ſans l'honneur national, & éfacés du tableau general de l'Europe; au milieu de les Nations, qui jouiſſent leur role reſpectifs, qui floriſſent & qui concourrent au Corp Politique & á l'Equilibre de l'Europe? Etez vous privés de la ſenſibilité, ſi naturelles á l'homme de faurger de ſoi même les Chaines á votre poſterité; ou peut etre á vous même encore? Etez vous, dis je inſen'ſible d'etre les dernies Polonois, à preparer & á ériger le

Tom-

Tombeau á ſa Patrie? je ſerois trop injuſte, pour vous imputer l'ignorance dans les choſes, dont il s'agit, vous ſavez trop, que dans l'Etat oú vous vous trouvez,on ne peut ni avancer, ni exiſter plus en Corp d'etât, vous ſavez egalement, que moi, qui ſe determina á vous le rappeller. Vous ne pouvez non plus ignorer le deſtin, qui vous attend: ſerez vous encore capables de ſubſiſter honteuſement pour quelques années, & de ſouffrir cet affreux Gouvernement anarchique, qui eſt la cauſe de tant des Cataſtrophes avrivées á votre chere Patrie, & qui l'abimera á jamais, ſi vous le laiſſez ſubſiſter plus longtems?

Il eſt vrai, que le Corp Politique oú l'Etat d'une Nation, auſſi bien, que le Corp de l'homme comencent á mourir depuis le moment de leur naiſſance; ils portent en eux memes les cauſes de leur deſtruction. Mais l'un & l'autre peuvent avoir

une conſtitution plus oü moins robuſte & propre á les conſerver plûs oú moins longtems. La conſtitution de l' homme eſt l'ouvrage de la Nature, Celle de l'etat eſt l'ouvrage de l'art. Il ne depend pas des hommes de prolonger leur exiſtence determinée par la Nature, mais il eſt entre leurs Mains de prolonger celle de l'etat auſſi loin, qu'il eſt poſſible, en lui donnant la meilleure conſtitution, qu'il puiſſe avoir.

Le principe de la vie politique conſiſte dans l'autorité ſouveraine. Ce principe, qui eſt la Puiſſance legislative, eſt leCoeur de l'etât, le pouvoir executif n'en eſt, que le cerveau qui donne le mouvement á toutes les parties. Le Cerveau peut tomber en paraliſie, & l'individu vivre encore; mais dés que le Coeur ceſſe ſes fonctions, l'animal eſt Mort.

C'eſt ne point donc par les Loix, que les Etats ſubſiſtent, les Loix ſe peuvent

peuvent changer & s'adopter á l'exigence du tems & de ſes circonſtances, c'eſt par le pouvoir de la ſouveraineté legislative bien conſtitué, indiviſible, inaliénable, inſuſceptible d'aucune Modification, & illimitée; car dés qu'on la limite, on la detruit. Cette puiſſance donc legislative dans la Monarchie eſt repoſée dans la ſeule Perſonne liée á la Nation, par des Loix fondementales, par lesquelles la perſonne, le bien, & la liberté du citoyen plus ou moins eſt garantie. Dans l'Ariſtocratie, elle eſt entre les mains d'un nombre determiné des perſonnes Nationales. Dans la Democratie, c'eſt le peuple & toute la Nation qui la compoſent. La Monarchie eſt bonne, pour les grands Etàts! L'Ariſtocratie pour les mediocres, & la Democratie pour les petits & pauvres.

Mais il eſt également á obſerver que toutes ſortes de Republiques

ſont plus ſuſceptibles de corruption, que l'étât monarchique bien conſtitué. Dans chaque ſorte des Republiques, l'autorité ſouveraine eſt diviſée entre les pluſieurs; C'eſt l'union de ces pluſieurs, qui conſtitue une ſeule volonté; & pour celá, il faut, que le Patriotisme, le Zéle, & l'Amour du bien publique & des affaires ne s'attiédiſent jamais, & que l'interet particulier ceſſe devant l'interêt publique.

Dans les Republiques naiſſantes cela s'oppere & prospere heureuſement, & ſûr tout á l'Epoque, oú les Nations s'erigent en Co p de Republique d'un etat deſpotique oú du ſauvage en ſe civiliſant en même tems. On n'a jamais vû, qu'un etat corrumpu, & anarchique, ſe format en Republique bien adminiſtrée: ce ſeroit un evenement contre la Nature des choſes; & voilá un Exemple évident & le plus recentſur la Pologne.

Dans

Dans tout ce que j'y vienne toucher je m'appuiois sur l'Histoire, qui fait connoitre son ancien & posterieur Gouvernement. Jamais la Pologne ne fùt gouvernée despotiquement, ni en pure Monarchie. C'etoit une éspece de la Monarchie militaire; oú l'esprit des puissans Generaux & des Familles avoient originairement le penchant de graviter vers l'usurpation du pouvoir legistatif qui est effectivement un principe de la Corruption: pendant que les Monarques hereditaires regnoient, cet esprit fut toujours bridé. Sous des Jagellons, qui n'etoient que les succesifs, il fût relachér plus & animé, & consequament plus proche vers la Corruption. Et lorsqu' enfin sous des Rois électifs devint affranchi generalement dans toute la Noblesse, cet esprit & ce penchant a passé subitement dans la dissolution, par ce que toute sa disposition étoit dejà pret á se corrompre. C'est pourquoi nous ne

voyons aucune Republique ſi tôt s'éclipſer, que la Nôtre.

A cette depravation de l'etat, á cette chûte & a l' Anarchie, le Clérgé a non moins contribué de ſon coté. Il eſt inconteſtable, que d'aprés les principes de la Politique, on trouve, que ce Corp par ſes conſtitutions eccleſiaſtiques Papales, & non moins par ſes uſurpatiores, donr la ſource fût toujoúrs Rome, dans tous les Pays en General; fait l'etat dans l'etat: Il impiete ſur le droit de la ſouveraineté dans les vues toujours mêmes, de former la Puiſſance eccleſiastique. Ses interêts donc ſont inconteſtablement oppoſés á ceux de l'etât ſeculier. Dans les Monarchies on les ſait moderer & borner, tandis que dans les Etats libres ſous le Droit du Citoyen, leur force eſt ſans limites; tel, que nous la voyons chez nous jusqu' á nos jours. Le pouvoir donc eccleſiaſtique Civil du Clergé, joint á

celui

celui de la Nobleſſe, ſont capables de produire des convulſions & les desordres les plus dangereux dans l'etât même, moins corrumpû & de le renverſer totalement.

Mais pour mieux voir l'evidence de l'etât de la Pologne il ne ſera pas desapropos d'analiſer un peu ſon Coeur, vit il encore? — oú expirat il? d'abord on ne ſait oú on doit le chercher. = On voit le Roy, le Conſeil permanent, la Diete: Trois objets, qui du premier coups d'oeil, paroiſſent contenir quelque ſorte de mixture participante tantôt de l'etat Republique, tantot du Monarchique. Mais lorsqu' on y entre en examen, on reconnoit tout contraire. — Le Roi n'a qu'un vaine titre ſans avoir même part dans la ſouveraineté legislative. Son Nom au contraire ſouffre, lorsqu' on en abuſe dans les Actes des Legislations ſouvant prejudiciables á la ſaine Raiſon & á la Politique. — Le Conſeil Permanent

nent eſt également une Magiſtrature ſinguliere — Elle paroit être le depôt du pouvoir legislatif, tandis qu'il n'a point de Liberté d'agir, & toutes les fois quand on la blame, le Roy ſouffre également — c'eſt donc la Diete, qui eſt le Coeur de l'etât que nous cherchons! Elle eſt composé des Commiſſaires, qu' on appelle nonces, choiſis par la Nobleſſe des Palatinats: Nobleſſe, l'Echo de ceux qui la gagnent. C'eſt donc les Repreſentans de la Nobleſſe qui conſtituant le pouvoir legislatif forment un etât purement des Nobles, puisque ni peuple ni les villes Municipales n'y entrent point — Sept millions d'ames on compte encore en Pologne; tout eſt en esclavage, car on ne le compte pour rien dans l'etât. — Apeine il y aura t'il deux Cents mille Nobles en Pologne, qui jouiſſent ſeulement du Droit du Citoyen & le reſte n'y eſt pas compté! — Mais avec tout celá, cette Republique de la Nobleſſe, cet etat

le-

legislatif quelque éspece de forme du Gouvernement tient' il? On ne peut pas le decifrer — Il n'eſt ni ariſtocratique, ni democratique, ni même mixte. C'eſt une espece tout á fait étrange: Il faut voir au moins comment agit il? — Ce Córp de l'etât, ce pouvoir legistatif raſſemblé ſouvent d'un amas des Gens ſans experience, & ſans une ſcience, qui cet abſolument neceſſaire á des Gens d'etât, fait des Loix, des Conſtitutions, des Disputes; donne des impulſions á ſes affaires particulieres, & oublie á tout ce, qui concerne la conſervation de l'etat, & ſa conſtitution en generale. Il chicane, il blame ſon Roi & ſon conſeil permanent ſans pouvoir, & il s'en diſſipe. — Il paroit qu'on n'a aucune Idée ſur ce que tout lié dans la Nature & ſe refere á un certain Syſtême. — Toutes les Nations de l'Europe ſont'y dejá entrées; & elles compoſent un Corp generalement rapporté l'un á l'autre; Elles

gravitent les uns vers les autres & ſe balancent. C'eſt une marque evidente des Corps vivans. La vie politique d'un Etât conſiſte ſur ce mouvement, & ſur des Relations Syſtematiques, aux Principes actifs des Etâts — Il n'ya pas d'apparence que la Pologne y ſoit; — ſon Coeur qui eſt le Corps legislatif, la Diete, n'a point des ſignes de cette eſpece de Mouvement, qui conſiſte en même tems ſur la force reélle; qui ſont les Armées proportionnées á l'etât; & le Treſor, & ſur la force relatiſe, qui n'eſt d'autre choſe, que le Conſeil d'etat joint au Roi, étant comme le depôt de tout pouvoir propre á communiquer la vigueur, & du mouvement á la vie politique de l'etat. — Or comme la Pologne manque de tout celá, conſequement ſon Coeur eſt deja rongé des vers. Son Cerveau quoique faſſe quelque palpitation encore par des Legislations interieures; mais cela ne pour-

ra

ra jamais contribuer aux eſprits vitaux du Coeur deja mort politiquement.

La Criſe d'un etât ſi precaire oú chaque evenement entre les Puiſſances limitrophes lui peuvent produire des Cataſtrophes: Peut il conſerver la tranquilité pour ſes citoyens, mêmc pour ceux qui par une ample fortune font le plus grand poid dans le Corp legislatif? Peuvent ils franchement avouer de jouir de la Liberté, laquelle doit être veritablement le premier objêt de chaque homme, comme un don le plusprecieux de la Nature: mais cette veritable Liberté ſe trouve t'il dans un Etat politiquement mort? dans un Etat ſans conſideration par dehors & rempli de préponderance audedans. — On ſe flatte alors de poſſeder en entier ce don ſacré, lorsque le plus Puiſſant, connoit la rigueur des Loix; Lorsqu'elles aſſurent l'immunité du dernier & du plus

pauvre

pauvre Citoyen —Lorsque la force & la consideration individuelle se tait devant le pouvoir executif de l'Administration, dont le bût est de contenir chacun dans sa Sphere & dans son devoir. — Lorsque l'etat suit & peut de se faire respecter par ses voisins, Lorsqu'il se procure leur liaison politique, la Communication & des Benefices dans le Commerce & dans tout ce qui le puisse rendre respectable & heureux? Peut on esperer d'avoir tous ces rapports dans un etât semblable á celui de la Pologne; oú outre les defauts sans nombre dans l'administration interieure, le plus necessaire Ressort lui manque pour se faire entendre dans l'objets politiques avec des Puissances étrangeres. Lorsque le Roi & son conseil permanant sont sans pouvoir, croiroit on que la Diete puisse tenir lieu de ce Ressort? Les Puissances limitrophes pourroient ils jamais de se communiquer dans les objets, qui exigent

gent la plus ſcrupuleuſe discretion á un Corp des Gens, dont la Conſtitution fondamentale paroit être de n'avoir point de ſecret, á un Corp dis je des Gens, qui outre les Connoiſſances relatives á l'art du Miniſtere, qui leur manque; ne s'accorde jamais? Ce ſont le ſecret aujord'hui des Cabinets impenetrables, & la cointe ligence d'un avec l'autre etât inſenſible, qui donnent l'activité aux Nations dans leurs Rapport politiques & mutuels, qui non ſeulement contribuent á leur energie & au bonheur en general des Etats, mais ce qui eſt plus á celui de leurs Citoyens en particulier, par des prerogatifs, que les nations bien gouvernées ſe pretent mutuellement.

Voilá ſur quoi le Declamateur des Dietes devroit s'arretter, & au lieu des vaines raiſonnemens que ſes préjugés antiques lui fourniſſens ſur la mal entendue Liberté, la croyant inſeparable avec les desordres de ſe convaincre ſur la neceſ-

ſité

ſité de faire enfin un ſacrifice de ſon Ambition & de ſes prejugés!

Je ne ſaurois enfin terminer la queſtion qu'avec des Principes qui ſont les plus promptes pour preter le ſecours á un etat abandonné de tout ſoin.

De rendre le tron ſucceſſif, de donner la meilleure forme poſſible du Gouvernement & relative á des circonſtances du tems & des choſes; de reformer les abus interieurs, & de mollifier le joug des Cerfs, par une Legislation digne du 18. Siecle oú nous vivons, fut ce avec quelque ſacrifice des Uſurpateurs. C'eſt ma cońcluſion; c'eſt la voie de la Patrie expirante: Et j'oſe dire, c'eſt le voeu de quelque une des Nations limitrophes, dont le Syſteme ne paroit pas viſer á laiſſer rendre plus formidables ſes concurrens par notre Catastrophe.

